

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'activité 2012

Lundi 8 avril 2013

La séance est ouverte à 15 h 10 par le Vice-président Christian FABRE. Il excuse l'absence de Monsieur le Maire, représenté par Monsieur Philippon et de Monsieur Bouchet, Président du Comité, et remercie le personnel de leur présence puis explique que cette année, comme la précédente, le bilan financier sera présenté par Monsieur Alexandre SALAS-GORDO, expert comptable.

Rapport moral

La parole est donnée à la Trésorière Sylvie SEVELLEC pour lecture du rapport moral.

Nous rappelons en quelques mots le travail effectué par le bureau l'an passé.

Nous avons traité environ 590 dossiers, toutes prestations confondues pour une somme de 68 521 €.

Les billetteries ont bien fonctionné. A noter, une légère baisse cette année pour La Coccinelle, la vidéo, quant à Marquèze, Walibi et Aqualand elles sont stables. Le Zoo et KID PARC sont en hausse.

Le cinéma Grand écran a baissé. Pour information, 2 280 places ont été vendues contre 2 967 en 2011.

Deux sorties sportives ont été organisées par des agents de la Ville : l'une pour une journée Chasse en janvier, avec dix participants, l'autre à la neige en février avec trois agents. La participation du Comité s'élevant pour les 2 sorties à 4 207 €.

Les distributeurs de boissons situés au CAM ont eux aussi été équipés pour fonctionner avec un badge. Pour la Police Municipale, les boissons ont été programmées à 0,30 cts.

Concernant les rencontres culturelles, spectacles et concerts d'été, 788 places ont été vendues pour une dépense totale de 45 474 €.

La vente des chèques déjeuners est en baisse cette année encore. Environ 59 420 chèques ont été commandés pour un montant de 163 405 €.

"Prêt de véhicules et de matériel". Cette prestation est toujours appréciée par les adhérents. 76 d'entre vous en ont bénéficié.

Au cours de l'année nous avons apporté une aide à 6 agents en difficultés passagères, en concertation avec l'assistante sociale et après accord du Conseil d'Administration.

Les prêts Ageos ont été mis en place cette année. Trois d'entre vous en ont déjà bénéficié.

L'arbre de Noël a été une réussite. Les enfants et les parents se sont retrouvés cette année au Palais des Congrès, le tirage de la Tombola a permis à une famille de faire un séjour dans une des résidences Odalys. Quant au loto et spectacle, ils maintiennent leur succès.

L'agenda 2013 a été un travail de toute l'année, qui a permis une meilleure rentrée d'argent que l'an passé du fait du changement d'imprimeur qui a fait diminuer la dépense.

Nous avons le plaisir de vous informer que nos efforts ont porté leurs fruits puisque pour la 2ème année consécutive, notre bilan financier est positif.

Enfin, et comme chaque année, nous tenons à remercier la Municipalité pour le soutien qu'elle nous apporte ainsi que les bénévoles qui consacrent une partie de leur temps libre à leurs collègues, à l'occasion de la journée de l'arbre de Noël, et aux concerts d'été. Leur aide est indispensable au bon déroulement de ces manifestations.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Compte rendu financier

Le Président donne la parole à Monsieur Alexandre SALAS-GORDO, expert comptable. Ce dernier rappelle le contexte de son intervention et présente le bilan financier sur un écran pour une lecture plus pédagogique. Après quoi, Monsieur Olivier LAFON, commissaire aux comptes, lit le rapport général financier et certifie les comptes. Le bilan financier est adopté à la majorité par l'Assemblée Générale.

La Trésorière reprend la parole et propose au vote l'affectation en report à nouveau du résultat. Elle est approuvée à la majorité.

Orientation sociale

Véronique BUILLES, Secrétaire adjointe, prend la parole pour l'orientation sociale de l'année 2013.

Tout d'abord, je vous rappelle que le 23 mai prochain, auront lieu les élections des membres du bureau du COS. Vous êtes invités à venir voter dans l'un des deux bureaux de votes qui seront mis en place l'un au Centre Technique et l'autre à la Maison des Associations. Vous recevrez en temps voulu toutes les informations nécessaires.

Je vais donc, maintenant, vous présenter L'orientation sociale qui tient compte des recommandations des experts comptables.

A propos des BILLETTERIES, nous avons décidé de maintenir les tarifs pour cette année. Les prix sont donc de 5 € pour le cinéma, 18 € pour aqualand et 19 € pour walibi.

Elles fonctionneront de la même façon que l'année dernière. Nous vous rappelons que le règlement s'effectue uniquement par chèque. Nous vous demandons de faire bien attention aux dates de validité, les billets ne seront ni repris, ni échangés, ni remboursés. Nous vous conseillons de venir chercher vos billets au bureau du COS pendant les permanences prévues à cet effet, afin d'éviter toute réclamation en cas de perte.

Deux SORTIES SPORTIVES ont déjà eu lieu en 2013 : une journée chasse qui a été organisée en janvier et un séjour à la neige en mars.

Sur les SPECTACLES CONCERTS Cette année encore et pour le plaisir de tous, nous renouvelerons une proposition de spectacles pour la saison culturelle 2013/2014. Quant aux concerts d'été, vous avez déjà réservé vos places pour les deux premiers à un prix préférentiel. De gros efforts sont faits avec 10 € de remise sur le tarif public.

Vous trouverez une partie des spectacles sur le site Internet dont l'adresse se trouve sur l'agenda.

CHEQUES DEJEUNER COMMANDE ET DISTRIBUTION Nous rappelons qu'il est important que vous respectiez le délai de commande des chèques-déjeuner. Votre commande doit être passée avant le 15 de chaque mois. Les demandes doivent être lisibles et correctement remplies pour faciliter l'enregistrement. Ces chèques sont valables jusqu'au 31 décembre de l'année en cours et tolérés jusqu'au 31 janvier de l'année suivante.

J'en profite aussi pour vous rappeler que leur distribution se fait le premier lundi de chaque mois de 8h30 à midi au bureau du COS et l'après midi de 14h à 15h au Centre Administratif. Nous vous rappelons que pour en bénéficier, il faut avoir un contrat d'au moins 1 an. Par contre, un agent ayant un contrat de six mois renouvelé pour six mois, peut en bénéficier dès le 1er mois de la deuxième période.

Vous avez droit à un maximum de 11 commandes par an quelque soit le nombre de chèques que vous commandez.

Pour les paiements en espèces, nous vous rappelons qu'il est interdit de les déposer dans la boîte aux lettres. Vous devez les apporter au bureau du COS, aux heures de permanence. Le COS ne sera pas responsable en cas de perte d'espèces déposées dans la boîte aux lettres.

Par ailleurs, nous venons d'apprendre que la valeur faciale des chèques déjeuners va être revalorisée, à partir du 1er juillet, elle sera de 6 €.

Je termine cette orientation sociale avec L'ARBRE DE NOEL. Cette journée se déroulera au Palais des Congrès le samedi 14 décembre 2013. L'après-midi sera consacré aux enfants, et se terminera par notre habituel loto-spectacle. Elle est approuvée à la majorité.

Budget prévisionnel

Monsieur SALAS-GORDO, reprend la parole pour donner lecture du budget prévisionnel 2013. Il est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Philippon qui clôture l'Assemblée après avoir remercié l'ensemble du personnel présent à la séance.

La séance est levée à 16 H 30.

P/Le Conseil d'Administration
Christian FABRE
Vice Président

